

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2010

Absents excusés : Delphine TEILLON avec pouvoir à Maurice BELANTAN.
Gérard CHABOUD-GRILE avec pouvoir à Jean-Pierre ROUSSELET.
Françoise BERTHOLET.
Léon ESPINASSON.

Jean-Pierre ROUSSELET est désigné secrétaire de séance.

N'ayant pas formulé de remarque, les élus adoptent le compte-rendu du conseil municipal du 18 novembre 2010.

URBANISME

André CHABERT présente au conseil les dossiers suivants :

• DECLARATION PREALABLE

- M. Kevyn DALMAS; 1800 route de Morestel, réalisation d'un mur de clôture,
- Mme Alice AMEZIAN ; 191 chemin de Maletang, clôture et transformation d'une porte en fenêtre.

• DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer son droit de préemption urbain pour les ventes suivantes :

- rectificatif du prix de vente pour la cession de 19 393 m², par MM. COLOMBIN, CHUZEVILLE et LANUSSE à la société VP TERRAIN pour la réalisation du lotissement "le Clos des Alouettes",
- un logement situé sur la parcelle C 652 appartenant à M. Jacques MASSON.

DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL

Monsieur le Maire rappelle qu'au conseil municipal du 01/07/2010, les élus avaient voté une délibération sur le droit de préemption sur les fonds de commerce et les baux commerciaux.

Cette délibération n'avait pu être validée car il manquait l'avis favorable de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Nord-Isère.

Cet avis favorable nous est parvenu par courrier en date du 15/11/2010.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur cette nouvelle délibération.

Accord du conseil à l'unanimité.

POINT ET REFLEXION SUR LES ACTIONS DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire donne la parole à Valérie Goncalves, présidente de la commission Environnement et Cadre de Vie.

Valérie Goncalves rappelle aux élus les attentes de cette commission, son rôle dans la vie de la commune. Pour redonner plus de dynamisme à cette commission, Valérie Goncalves demande à des élus de se joindre à elle pour poursuivre le travail.

André CHABERT suggère d'associer la commission des chemins avec celle de l'environnement pour travailler en commun par exemple sur le fleurissement, le problème de l'ambrosie, la protection de l'eau (la Braille).

Monsieur le Maire rappelle *"qu'il faut être très clair sur les projets et les coûts associés car nous sommes très limités en budget"*.

Monsieur Alain DAMAIS se propose de rejoindre les membres de la commission.

QUESTIONS DIVERSES

Gestion informatique des cimetières

Serge MENUET informe le conseil qu'un groupe de travail (composé de MM. Pierre VARVIER, André CHABERT, Serge MENUET et des deux secrétaires de Mairie) travaille sur la mise en place d'une gestion informatisée des 2 cimetières de la commune.

Des relevés topographiques de chaque concession ont été réalisés et ont permis de constituer les bases de données.

Le conseil sera informé de l'avancement des travaux du groupe de travail.

Lotissement du Clos des Tilleuls

Monsieur le Maire informe le conseil que les travaux de déblaiement du terrain sont en cours. Les anciens ateliers communaux ont été démolis.

Le promoteur signale que 5 compromis de ventes ont été établis. Il en faut 7 de validé pour démarrer les constructions.

Restauration scolaire

Monsieur le Maire rapporte au conseil que cette réunion a été contre-productrice, parfois houleuse de la part de quelques personnes plus présentes pour dénigrer le nouveau système qui sera mis en place à la rentrée scolaire de janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Prochain conseil municipal le 20 janvier 2011.